

FICHE ACTION

Année : 2013

Fonction : II

Point : 2.7

Membres de la plateforme



Fonction II : Offre coordonnée de formation initiale et continue

Responsables de fonction : J.Y. GILLES – N. GAUTRON

Pilote de Projet : IRTS – Christiane BRUNEL

Groupe de travail : Christiane BRUNEL – Irène ALBERT –
I. GRUNBERGER – M. IBRAHIM

DESCRIPTIF DU PROJET	
Nom du projet	2.7 Définir une stratégie commune de formation des tuteurs dans le cadre de l'alternance intégrative
Contexte et finalité	<p>L'alternance intégrative est posée aujourd'hui comme cadre organisationnel et pédagogique pour faciliter l'acquisition de compétences par les apprenants participant aux formations du travail social. Ce cadre suggère une structuration forte de la relation EFTS/terrain de stage, notamment en encourageant la mise en place de « sites qualifiants ».</p> <p>Le travail mené par les deux EFTS dans le cadre de la recherche-action sur les niveaux IV et V a permis aux acteurs d'améliorer très sensiblement les pratiques d'accompagnement des stagiaires : harmonisation des concepts (alternance intégrative, compétence, etc.), appropriation des référentiels de formation et de certification, conception et mise en œuvre d'un livret d'accompagnement, etc.</p> <p>S'agissant de la formation de tuteurs, l'IRTS conduit depuis longtemps un dispositif dans lequel sont mises en œuvre des actions visant à faire gagner les tuteurs en compétences pédagogiques et organisationnelles concernant l'accueil, la formation de stagiaires ainsi que la certification de leurs compétences. Pour sa part l'EMAP ne dispose pas encore d'un dispositif similaire.</p> <p>Définir une stratégie commune pour former des tuteurs apparaît aujourd'hui comme un facteur de plus-value commune aux EFTS dans la pratique de l'alternance intégrative.</p>
Enjeux du projet et acteurs concernés	<p>Trois enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - constituer un réseau de structures apprenantes avec des tuteurs capables de contribuer aux exigences institutionnelles des formations - continuer à harmoniser les pratiques EFTS/terrains de stage

	<ul style="list-style-type: none"> - augmenter le nombre de sites qualifiants. <p>A travers cette stratégie il s'agit, finalement, de mettre à la disposition du territoire réunionnais un dispositif de formation capable de contribuer à l'amélioration de la qualité des formations dans le travail social.</p> <p><u>Les acteurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - les responsables des structures - les tuteurs formés - les salariés des structures candidats tuteurs - le groupe projet de la recherche-action
Objectifs Pour la période	<p>Il convient de faire un état des lieux : combien de tuteurs ont été formés ? Dans quels établissements travaillent-ils ? Sur quels contenus ont-ils été formés ? etc. ?</p> <p>Les besoins sont abordés dans un second temps : quelles sont les structures qui souhaitent s'investir dans l'accueil des stagiaires et, plus largement, dans la pratique de l'alternance intégrative ? Quels salariés pourraient contribuer à ce projet comme tuteurs ? Ces deux éléments sont alors considérés pour définir une stratégie commune aux ETFS et aux structures.</p> <p>Trois objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - produire un état partagé de la situation - établir une analyse des besoins des structures et des candidats au tutorat
Equipe Projet	<ul style="list-style-type: none"> - C. BRUNEL - I. GRUNBERGER - I. ALBERT - M. IBRAHIM
Planning prévisionnel et délais	<p>Nov 2013 Elaboration de la grille de questionnement à transmettre aux structures</p> <p>Fév 2014 Courrier aux structures</p> <p>Mai 2014 Relances</p> <p>Analyse (en continu) des réponses des structures.</p> <p>Sept 2014 : Elaboration du rapport final et des propositions de réponses</p> <p>Déc 2014 : Séminaire de discussion sur la stratégie commune réunissant les structures et les EFTS en vue de l'amélioration de la qualité</p>
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> - Le questionnement à transmettre aux structures - Le rapport final - La définition de la stratégie (à mettre en œuvre à partir de 2015)
Indicateurs de réussite	<p>Nombre de structures participant au dispositif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Précision de l'état des lieux - Pertinence de l'analyse